



## Projet Pédagogique

**COORDONNEES** : 8 rue de la Chapelle 6690 Vielsalm Tel : 080/21.59.12 ou 080/29.28.09  
Personnes de contact : Sophie BOVYN et Sarah NOEL

## Introduction

Option Jeune est une école de devoirs située sur la Commune de Vielsalm, en région rurale. Nous proposons aux enfants et aux jeunes de 6 à 15 ans qui le désirent une aide à la réalisation de leurs devoirs. Parallèlement à cela, nous tentons de leur ouvrir des portes au niveau de la sphère culturelle, relationnelle, de la créativité...

La réalité de terrain que nous rencontrons est telle que c'est le plus souvent pour un besoin de soutien scolaire que les jeunes et leurs parents font appel à nous. C'est donc à cette demande que nous répondons prioritairement, en proposant les services d'une équipe dynamique d'animateurs, pour la plupart formés. Nous ne délaissions toutefois pas les autres aspects du travail en EDD prônés par le décret, à savoir l'éveil social, culturel, créatif et citoyen du jeune, mais ceux-ci sont abordés

## 1. Historique

### *Une école de devoirs - 2 partenaires*

#### **Le Pouvoir organisateur : la Commune de Vielsalm**

La Commune de Vielsalm se penche de plus en plus sur une problématique bien actuelle : celle de l'accueil extrascolaire sur base du constat de l'évolution des structures familiales. Il apparaît que dans un nombre toujours croissant de familles, les parents, qui travaillent généralement tous les deux, sont dans l'impossibilité de garder leurs enfants pendant les périodes périscolaires. Une attention toute particulière est donc accordée aux « accueils extrascolaires », qui sont désormais bien plus que des « garderies ». Un travail est mis en place, notamment par la Coordination de l'accueil extrascolaire, afin de viser la qualité dans les différents milieux d'accueil. L'école de devoirs intervient ici comme une alternative à l'accueil dit « classique », en proposant à son public-cible des activités spécifiques, à savoir une aide aux devoirs et diverses animations ludiques détaillées ci-après.

#### **L'AMO L'Etincelle :**

L'ASBL est agréée en tant que service privé d'Aide à la Jeunesse, service d'Aide en Milieu Ouvert (A.M.O.), par le Ministère de la Communauté Française depuis juin 2004.

Les AMO sont des services d'aide spécialisée, complémentaire et supplétive.

Elles apportent une aide au bénéfice des enfants et des jeunes dans leur milieu de vie et dans leurs rapports avec l'environnement social, familial et scolaire. L'aide spécialisée comprend l'aide individuelle et l'action communautaire.

Cette dernière vise à apporter des réponses globales aux difficultés rencontrées par les jeunes. Ce travail consiste, par exemple, en la création de services annexes tels qu'Option Jeune.

Une part de ce travail consiste à mobiliser ou interpeller les pouvoirs locaux sur les problématiques rencontrées.

### *Collaboration et échanges*

De nombreuses réunions préparatoires associant les écoles primaires et secondaires du réseau communal, libre et officiel, le service de soutien scolaire à destination du primaire « Le Crayon Magique », la Commune de Vielsalm et l'AMO L'Etincelle ont permis de définir le cadre et les objectifs d'Option Jeune.

### *Ouverture d'Option Jeune*

Nous avons ouvert Option Jeune en octobre 2007 grâce à un soutien financier de la Commune de Vielsalm et à la mise à disposition de locaux de l'AMO L'Etincelle.

Depuis septembre 2008 Option Jeune est affiliée à la Coordination des Ecoles de Devoirs.

## 2. Pourquoi une école de devoirs à Vielsalm ?

L'Amo l'Etincelle a fait le constat d'une demande grandissante de soutien scolaire. A côté de structures qui offrent un soutien scolaire individuel de type « remédiation », il n'existait pas d'alternative collective qui puisse apporter à la fois une aide aux devoirs et à la scolarité et une ouverture vers le versant social (à entendre au sens de « relationnel ») et culturel..

Les difficultés scolaires peuvent engendrer des difficultés relationnelles et vice-versa. Nous travaillons dès lors sur les deux plans afin d'éviter un engrenage qui peut avoir des conséquences négatives pour le jeune.

Option Jeune travaille sur la créativité, sur l'ouverture au monde et l'expression de soi. Nous souhaitons donner aux jeunes la possibilité de mieux se connaître pour pouvoir affiner leur façon d'entrer en relation avec leur environnement ou avec autrui. Cette approche, qui vise tant le développement intellectuel que le développement de la confiance en soi, permet d'appréhender la situation du public-cible de la façon la plus globale possible.

### **3. Public cible et environnement**

Tout d'abord, une brève présentation de la commune de Vielsalm, puisqu'une grande majorité des élèves qui fréquentent l'école de devoirs y sont domiciliés et/ou scolarisés.

Vielsalm est une commune particulièrement étendue, puisque 35 km séparent Grand-Halleux de Regné, les deux villages les plus éloignés l'un de l'autre. On dénombre au 02 juillet 2009 7.504 habitants, pour une superficie de près de 14.000 ha. La Commune est composée de 23 localités, les principales étant Vielsalm, Grand-Halleux et Salmchâteau, situées dans la vallée.

Une analyse des caractéristiques socio-économiques de la Commune montre une certaine disparité au sein de la population. Une classe plutôt aisée côtoie des familles plutôt défavorisées. Les logements sociaux se multiplient, notamment au sein de deux cités.

Option Jeune cible une population mixte, visant une rencontre entre les jeunes de milieux 'aisés' et ceux de milieux plus fragilisés. Cette mixité est riche pour les uns et pour les autres et la cohabitation est positive (échanges variés, tolérance et écoute, ...). Par ailleurs, nous voulons également soutenir les familles en difficulté du fait, par exemple, de leur manque de disponibilité, ou encore lorsque le suivi scolaire est source de conflits continuels.

Toutefois, nous tenons à avoir une attention particulière pour les familles précarisées pour qui l'aspect financier, la mobilité, le niveau d'étude peu élevé des parents,... sont autant de freins au soutien scolaire et au développement de leur enfant.

Notre école de devoirs se situe en milieu rural. Cette situation influe grandement sur notre fonctionnement. La réalité, les freins et les facilités sont tout autres qu'en milieu urbain. Les possibilités d'activités sont particulièrement réduites et les disponibilités en transports en commun quasi nulles. Option Jeune veut offrir aux enfants isolés géographiquement l'occasion de participer à des activités qui leur sont généralement peu accessibles.

En termes d'enseignement, la commune de Vielsalm compte 13 écoles primaires, dont une d'enseignement spécialisé, et deux écoles secondaires.

En primaire, les enfants ont le choix entre les trois réseaux, à savoir le libre (à Vielsalm, Grand-Halleux et Petit-Thier), celui de la Communauté française (à Vielsalm), et le communal (sept écoles réparties dans les villages de la Commune).

En secondaire, il existe une école libre, l'Institut du Sacré Coeur et deux écoles de la Communauté française, l'Athénée royal de Vielsalm et l'Institut d'Enseignement spécialisé de la Communauté française. L'ISC compte une section technique, tout comme l'ARV qui dispose également d'une section professionnelle.

## 4. Fonctionnement

### ▣ **Pouvoir organisateur**

La Commune de Vielsalm est le Pouvoir organisateur de l'école de devoirs.

### ▣ **Horaire et déroulement d'une séance**

Option Jeune est ouvert tous les lundis pour les jeunes du secondaire, et le mardi et le jeudi pour les enfants du primaire. Ils se répartissent dans deux locaux. Deux autres pièces sont aménagées pour offrir un espace informatique et un espace d'animation supplémentaire.

Déroulement d'une séance pour le primaire (horaire type) :

15h45/16h15 : accueil. Possibilité de prendre une boisson.

16h15/16h45 : Activité ludique ou créative sur l'un des thèmes de l'année. Tour de table où chacun annonce ce qu'il va travailler.

16h30/17h45 : moment de travail.

Déroulement d'une séance pour le secondaire (horaire type) :

16h/16h30 : accueil. Possibilité de prendre une boisson.

16h30/17h : Activité ludique ou créative sur l'un des thèmes de l'année. Tour de table où chacun annonce ce qu'il va travailler.

17h/18h : moment de travail.

Des ateliers et des excursions sont organisés lors de certains mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

### ▣ **Accueil des nouvelles demandes**

Une des coordinatrice rencontre l'enfant et ses parents afin de déterminer ses attentes, ses besoins et d'évaluer si Option Jeune peut y répondre.

Le jeune, le parent et le coordinateur signent ensemble une chartre.

Par la suite, nous pouvons rencontrer avec le parent, l'instituteur ou le titulaire de l'enfant si c'est nécessaire.

### ▣ **Tarif**

Le tarif demandé aux jeunes est fixé à 1€ par séance. La perception financière se fait par les coordinatrices, en début de mois pour le mois précédent.

La plupart des ateliers sont organisés selon le même tarif, hormis quelques exceptions (journée à la mer,...). Dans tous les cas de figure, les coordinatrices accordent une attention toute particulière à ne pas rendre les ateliers inaccessibles car trop chers.

Si un jeune se trouve dans l'incapacité de payer les séances hebdomadaires et/ou les ateliers, il est toujours possible de diminuer le prix voire de rendre le service gratuit. L'équipe ne souhaite en effet pas que le prix soit un frein pour des familles fragilisées.

### **Publicité**

Une publicité paraît régulièrement dans les journaux locaux. Cette publicité vise à la fois à faire connaître le service et à recruter des animateurs bénévoles.

Le service est également présenté dans les classes des écoles par les coordinatrices et via des folders. Nous tentons de nous appuyer au mieux sur un partenariat avec les enseignants, qui sont souvent à même de savoir si une aide collective telle que la nôtre conviendra à un enfant ou un jeune.

## **5. Encadrement**

L'encadrement est assuré par des coordinateurs et un nombre variable d'animateurs.

### **La Coordination**

Deux coordinatrices, l'une représentant la Commune de Vielsalm et l'autre représentant l'AMO, encadrent les jeunes et les animateurs.

Ce sont elles qui se chargent du premier contact avec le jeune et ses parents. Lors de cet entretien, elles présentent le service, tentent de voir en quoi il pourrait apporter un plus au jeune, et définissent des objectifs spécifiques à chacun. Elles transmettent ensuite ces objectifs aux animateurs. Elles sont en quelque sorte garantes de la philosophie de travail à Option Jeune, en étant à l'écoute à la fois des jeunes et des animateurs.

Les coordinatrices se chargent de tout l'aspect de gestion du projet : organisation des horaires, achat et mise à disposition de matériel spécifique, gestion de l'équipe des animateurs, gestion administrative (demande de reconnaissance, de subventions, comptabilité...), contacts...

Elles organisent en outre des ateliers, parfois en collaboration avec les animateurs, ainsi que les animations de début de séance.

Les Coordinatrices :

Sophie Bovyn, AMO l'Étincelle, rue de la Chapelle, 8, 6690 Vielsalm. Bachelière, Assistante en Psychologie.

Sarah Noël, Administration communale de Vielsalm, rue de l'Hôtel de Ville, 5, 6690 Vielsalm. Bachelière, Assistante en Psychologie et Psychomotricienne.

### **Les animateurs**

Les animateurs aident les jeunes dans la réalisation de leurs devoirs. Ils peuvent bien entendu assister, participer ou animer les activités plus ludiques s'ils le souhaitent. Ils soutiennent, motivent, encouragent les jeunes, et sont à leur écoute. Les animateurs essaient de mettre en place un travail de fond, continu tout au long de l'année. Ils développent des moyens adaptés à chaque jeune ou chaque enfant pour lui permettre de comprendre ou assimiler une matière plus difficile. Ils utilisent au maximum des moyens pédagogiques alternatifs, différents de ceux que les jeunes rencontrent à l'école. La relation qu'ils tissent avec chacun des jeunes leur

permet d'utiliser l'humour, le jeu, ou autre, pour expliquer une matière difficile ou encourager le jeune.

### L'équipe :

	Nom	Prénom	Formation
1	Brasseur	Aurore	Régente en histoire-géographie
2	Schmitz	José	Régent en français
3	Vanden Bemden	Sandrine	Animatrice en Ecole de devoirs – Gradué en sciences
4	Orban	Isabelle	-
5	Hauptert	Louis	Enseignant - Licence en sciences religieuses
6	Ruymaeckers	Magali	Auxiliaire de l'enfance

L'équipe d'animateurs bénévoles est parfois renforcée par des travailleurs sociaux de l'AMO l'Étincelle.

## 6. Objectifs

### Généraux

Pour rappel, le Décret « Ecole de devoirs » fixe les quatre grandes missions qu'une EDD doit viser :

- Favoriser le développement *intellectuel* de l'enfant,
- Favoriser le développement et l'émancipation *sociale* de l'enfant,
- Favoriser la *créativité* de l'enfant et son accès, et son initiation aux *cultures* dans leurs différentes dimensions,
- Favoriser l'apprentissage de la *citoyenneté* et de la participation.

Sur base de cela, nous avons fixé des objectifs généraux pour Option Jeune :

- Avoir une approche globale de l'enfant, qui ne morcelle pas les aspects intellectuel, corporel, relationnel et émotionnel de la personne.
- Mettre en place des activités qui vont favoriser l'épanouissement du jeune dans ces différents domaines.
- Dans cette optique, faciliter l'accès du jeune à des outils (culturels, sociaux, pédagogiques...).
- Prendre en compte le groupe mais aussi chaque individu, les deux étant en interaction constante.

Option Jeune doit permettre à chaque enfant de développer ses potentialités, ses capacités à appréhender et analyser son environnement, ainsi qu'à stimuler sa participation dans son milieu de vie.

### Spécifiques

- Le travail scolaire : bien qu'une multitude d'objectifs viennent s'ajouter au travail des devoirs, celui-ci reste le plus souvent la première raison pour laquelle les parents ou les jeunes font appel à nous. Nous tentons dès lors de développer une méthode pédagogique qui soit la plus efficace possible. La grande majorité de nos animateurs sont formés pour aider les jeunes, chacun avec leurs spécificités que les jeunes

connaissent (tel animateur s'y connaît beaucoup en math, un autre va pouvoir donner pas mal d'astuces en méthodologie...). Nous disposons également de matériel pédagogique que nous dirons « classique » (dictionnaire, accès à l'informatique et internet, manuels d'exercices...) mais également « alternatif », comme des jeux pédagogiques. Nous tentons au maximum de maintenir une ambiance positive, de travailler autour du stress, d'offrir au jeune un cadre qui soit propice au travail scolaire, sans toutefois reproduire « l'école après l'école ». Les animateurs tentent de développer diverses façons de réexpliquer une matière (avec humour, en racontant une histoire, en utilisant des objets, des dessins...). Chaque fois que cela s'avère possible, nous favorisons le travail de collaboration entre les jeunes : si un jeune a bien compris une matière, il peut la réexpliquer à un autre. Cela valorise particulièrement le jeune qui se retrouve dans la peau du professeur, et permet à l'autre d'avoir une vision nouvelle de la matière. Nous veillons toutefois à ce que cet échange soit réciproque.

- Développer l'autonomie au quotidien : dès qu'ils le peuvent, les animateurs renvoient les jeunes à leurs propres questions : « tiens, tu ne connais pas la signification de ce mot-là, comment peux-tu faire pour la trouver ? ». Nous disposons d'outils que nous avons choisis en fonction de leur accessibilité par les jeunes : les animateurs ne seront pas toujours là pour aider le jeune. En revanche un dictionnaire, un Becherel, Internet, vont permettre au jeune d'établir lui-même ses stratégies pour obtenir l'information qu'il souhaite. Nous observons qu'une majorité des jeunes et des enfants qui viennent à l'EDD ont parfois du mal à se défaire de l'aide de l'adulte. Nous tentons dès lors de les responsabiliser jusque dans les tâches quotidiennes : ce sont eux qui font leur vaisselle ou rangent leurs affaires ; s'ils ont besoin de quelque chose de spécifique, nous essayons de mettre des choses en place afin qu'ils puissent eux-mêmes répondre à leurs besoins.
- Travailler la confiance en soi de chacun : les enfants ou jeunes qui présentent des difficultés scolaires (et donc a fortiori un public-cible de l'EDD) font parfois preuve d'une faible estime d'eux-mêmes : « je suis nul à l'école, je ne sais rien faire alors que les autres y arrivent, je ne comprendrai jamais... ». L'équipe d'animateurs lutte contre ce genre de message : parfois en soulignant les points forts de chacun, parfois en encourageant, en valorisant le jeune, mais aussi en leur donnant les moyens d'y arriver. Parallèlement au travail scolaire, ce sont toutes les activités mises en place qui visent cet objectif : l'appartenance à un groupe (et donc le travail de la dynamique de groupe par les animateurs et les coordinatrices), les jeux de coopération, les activités d'expression de soi,... Le travail autour de la confiance en soi n'est bien entendu pas évident, et sera le plus souvent spécifique à chacun, mais ce sont des petites actions du quotidien répétées tout au long de l'année qui vont permettre au jeune de trouver sa place à l'EDD et de s'y épanouir.
- Favoriser la découverte : lors des animations de début ou de fin de séance ou encore lors des ateliers du mercredi, nous essayons au maximum de viser la nouveauté, de leur permettre de découvrir quelque chose qu'ils ne connaissent pas encore. Que ce soit dans un domaine culturel (théâtre d'improvisation, exposition de bande dessinée), sportif (découverte d'une danse, ...), expressif (mime, fresque à plusieurs, création d'un roman-photo...), nous leur proposons un panel d'activités diverses. Goûter à tout pour mieux choisir, tel est l'objectif de notre démarche. Cela nous permet d'aborder des sujets de réflexion divers comme par exemple, l'alimentation saine, sujets que nous pouvons développer sous plusieurs formes.



## 7. Les moyens matériels et financiers

### ▣ Infrastructure

L'école de devoirs est située à l'intérieur du bâtiment de l'AMO l'Étincelle. L'école de devoirs fournit aux jeunes des locaux appropriés aux groupes.

Le premier est le local du goûter qui peut également servir de lieu d'animation. Il comprend une grande table où tous peuvent s'asseoir, et un espace plus isolé avec deux fauteuils (utile lorsqu'un jeune a besoin de parler et d'être entendu).

Le second est une classe réservée au temps de travail des devoirs. Les bancs sont disposés en rangées. Les jeunes y ont accès à tout le matériel pédagogique décrit ci-dessous.

Le troisième local « Option Jeune » est plus petit : il comprend un bureau et un ordinateur, avec accès à internet. C'est là également que sont rangés les manuels, dictionnaires et autres livres de référence. Il est situé entre les deux classes.

A côté de cela, les animateurs et les coordinateurs peuvent disposer d'autres locaux dans l'AMO, si toutefois d'autres activités n'y sont pas organisées. Ainsi, une pièce vide jouxte les locaux de l'EDD, souvent bien utile pour de l'animation. En outre, la véranda, la cuisine, les sanitaires sont également accessibles aux enfants et aux jeunes, selon les nécessités.

En outre, l'EDD est située près du plan d'eau communal (avec plaine de jeux).

### ▣ Le matériel pédagogique

Les jeunes et les animateurs ont accès à des ouvrages didactiques, à du matériel informatique, à une bibliothèque de livres de littérature de jeunesse et à des jeux éducatifs et coopératifs.

Un partenariat est établi avec la ludothèque afin de mettre en place un certain roulement dans les jeux à dispositions des jeunes. Les jeux sont choisis en fonction de leur caractère didactique pour certains. Nous louons également certains jeux uniquement pour leur aspect ludique et selon les goûts des enfants : à côté de l'aspect « apprentissage » du jeu, nous souhaitons laisser une place importante au « temps libre », important dans la journée de l'enfant/ du jeune.

Nous disposons enfin de matériel de jeu de type moteur (ballons, gros dés en mousse, cubes géants à empiler...) pour permettre un moment de défoulement moteur aux enfants qui en manifestent l'envie, voire le besoin.

En outre, les enfants ont accès à du petit matériel scolaire comme des stylos-bille, crayons, gomme, feutres, ..., ainsi qu'à du matériel de bricolage, destiné principalement aux moments d'animations.

Nous essayons régulièrement de créer du matériel ludique avec les enfants (théâtre de marionnettes, décoration du local...).

### ▣ Les moyens financiers

Le financement d'Option Jeune est assuré d'une part par un subventionnement de la Commune de Vielsalm et d'Action Vivre Ensemble, d'autre part par la cotisation des enfants et des jeunes.

## 8. Choix et moyens méthodologiques

### ▣ La méthodologie d'Option Jeune :

Nous souhaitons aider les enfants à construire des savoirs, à développer leurs propres compétences et à en acquérir de nouvelles, en respectant leur rythme d'apprentissage.

Notre soutien scolaire est axé sur l'apprentissage de l'autonomie, sur l'aide à la réalisation des devoirs, des leçons et des matières mal comprises. Ce, grâce à une méthodologie différente de l'école et à des outils alternatifs tels que les jeux de sociétés éducatifs et pédagogiques, les CD-Rom, etc.... Ceux-ci sont ciblés suivant les capacités à développer.

Nous travaillons dans une dynamique collective. Cette méthode permet de trouver une énergie porteuse et motivante dans le travail, d'être valorisé grâce à la collaboration, de dédramatiser et de prendre du recul face aux difficultés qu'ils vivent.

Tout au long de l'année, nous travaillons la dynamique du groupe où celle-ci devient un outil pour développer les capacités sociales et la confiance en soi des jeunes.

Nous favorisons la prise de parole. A différents moments, nous aménageons des temps de détente conviviale où chaque partenaire (jeunes, parents et animateurs) a l'occasion de s'exprimer.

Nous tenons à les sensibiliser à prendre soin de leur santé (alimentation saine, soin du dos, gestion des émotions, aménagement de temps de détente pendant l'étude,...)

Cette sensibilisation se fait au travers d'ateliers, pendant le temps d'animation ou lorsqu'ils prennent leur goûter.

Nous sommes à l'écoute de leurs questionnements, de leurs doutes, de leurs besoins ...

Lorsque quelque chose émerge, nous pouvons offrir plusieurs possibilités de réponses aux jeunes. Nous pouvons envisager un travail collectif, c'est-à-dire un atelier de discussion, animé par nos soins ou par d'autres professionnels.

Les coordinatrices peuvent également se rendre disponibles de manière individuelle quand la situation le nécessite (problème plus personnel, besoin de se confier,...)

S'il s'avère que les questionnements ou les problèmes du jeune sont plus complexes ou prennent de l'ampleur, elles passent alors le relais vers l'AMO L'Étincelle compétente pour ce type de prise en charge.

### ▣ Le code de déontologie

Tous les intervenants d'Option Jeune s'engagent à respecter le code de déontologie suivant :

#### Article 1 :

Les enfants et les jeunes doivent être accueillis sans distinction idéologique, philosophique, religieuse ou ethnique.

#### Article 2 :

Les intervenants ne peuvent en aucun cas imposer leurs convictions philosophiques, religieuses ou politiques.

#### Article 3 :

Tout renseignement de nature personnelle, médicale, familiale, scolaire, professionnelle, sociale, économique, ethnique, religieuse, philosophique relatif à un enfant ou à un jeune ne peut être divulgué. Il ne peut être transmis à des intervenants extérieurs que si cette

communication est rendue nécessaire et avec l'accord des personnes concernées (parents et jeunes).

Article 4 :

Les intervenants sont tenus de respecter le secret professionnel.

Article 5 :

Le comportement des intervenants ne doit pas être préjudiciable aux enfants ou aux jeunes qui leur sont confiés.

### **▣ Les modes d'évaluation au sein d'Option Jeune**

La coordination se rencontre régulièrement pour réfléchir sur le fonctionnement et éventuellement y apporter des modifications.

Un débriefing mensuel entre les animateurs et la coordination est organisé chaque première semaine du mois (une fois les enfants retournés). Si cette première semaine tombe pendant les congés scolaires, le débriefing est organisé à la rentrée.

Les animateurs ont ainsi la possibilité de parler en équipe de ce qui leur pose question, des éventuels problèmes rencontrés, des suggestions qu'ils envisagent pour améliorer le fonctionnement,...

Les coordinatrices sont à la disposition des animateurs s'ils préfèrent un échange individuel, en dehors du moment où les enfants sont présents.

### **▣ Les moyens mis en œuvre à destination des enfants**

A l'inscription, les jeunes prennent connaissance de la charte de l'école de devoirs. Elle leur permet de s'engager et de se responsabiliser.

Cette charte reprend, entre-autre, les règles de vie d'Option Jeune qui instaurent un cadre. Grâce à celles-ci, le jeune a l'occasion d'expérimenter les rapports sociaux.

Différents moyens sont mis en œuvre pour leur permettre de s'exprimer sur leur journée, la société, leur vie d'enfant et d'ado,... En voici quelques exemples :

- Les ateliers « papotes », les thèmes amenés par les jeunes sont discutés et exploités.
- Le tableau de « l'humeur du jour ».
- Les moments d'accueil et de goûter où les jeunes ont l'occasion de parler entre eux, ou à nous.
- Les moments fortuits où l'enfant présente un besoin de discuter.

Au travers de ces moments, nous travaillons également les notions d'écoute et de respect.

En plus des séances hebdomadaires de soutien scolaire :

- Ateliers mensuels de méthodologie pour le secondaire
- Ateliers créatifs et ludiques
- Activités culturelles

Ces derniers sont organisés lors de certains mercredis après-midi, ou pendant les congés scolaires.

### **▣ Les moyens mis en œuvre à destination des parents**

Il nous semble primordial d'établir une relation de confiance avec les parents afin de pouvoir les soutenir de manière efficace dans leur rôle.

Au besoin, nous leur proposons de rencontrer les instituteurs ou les professeurs avec eux.

Nous prenons le temps de les interpeller sur les difficultés observées et s'ils le souhaitent nous les aidons dans leurs démarches vers les professionnels ou les centres spécialisés (PMS, logopède, professeur particulier,...)

Nous nous rendons disponibles chaque fin de séance pour discuter avec eux ou pour prendre un rendez-vous si cela s'avère nécessaire.

Les parents sont invités à signer la charte à l'inscription afin de les aider à s'investir dans la scolarité de leur enfant et à s'engager dans l'école de devoirs.

### **▣ Les moyens pédagogiques des animateurs**

Les animateurs utilisent leurs connaissances et le matériel pédagogique mis à disposition suivant les matières demandées.

Durant le moment d'accueil, les jeunes formulent le travail du jour et se répartissent avec les animateurs suivant leurs qualifications.

Dans leur travail d'accompagnement, les animateurs prennent prétexte de l'erreur pour promouvoir une autre démarche d'apprentissage.

Quand un animateur est face à une matière méconnue ou inconnue, il peut chercher avec le jeune les pistes de réponses et donc entamer une démarche de méthodologie de travail : où peut-on trouver les réponses ?... (Cours, livres pédagogiques, dictionnaire, Becherel, internet...)

Cette méthode permet au jeune d'acquérir confiance et autonomie lorsqu'il est amené à travailler seul.

Les animateurs s'engagent à respecter la philosophie et le code de déontologie grâce à une charte.

Les formations organisées par la Fédération leur seront proposées afin de se spécialiser et de d'offrir un soutien le plus varié et complet possible.